The page features decorative white leaf patterns in the corners. The top-left and top-right corners have clusters of several pointed leaves on a stem. The bottom-left and bottom-right corners have smaller clusters of two leaves. The bottom-center features a large, stylized leaf with a complex vein structure, resembling a clover or a similar three-lobed leaf.

Introduction à la didactique du FLE

Základy didaktiky francouzštiny 1

(kód: FJ1049; JS 2025)

Mgr. Anna Luběnová Morales

Exigences reliées à ce cours

Požadavky k ukončení předmětu (k udělení zápočtu):

- **aktivní účast** na seminářích (70% docházka),
- **test na probíraná témata (70% úspěšnost),**

Témata probíraná v semináři:

1. Unité zéro. 2. Francophonie et FLE. 3. Gestion de la classe. Fiches pédagogiques. 4. Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer (CECR). Volumes complémentaires. 5. Compétence de communication. Communication en classe de langue. 6. Concl.

Veillez consulter le IS pour plus de détails.

4) Cadre européen commun de
référence pour les langues :
apprendre, enseigner, évaluer
(CECR). Volumes
complémentaires.

Qu'est-ce que le CECR (2001) ?

Le **Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)** est une norme internationale permettant de décrire la compétence linguistique. Il est utilisé dans le monde entier pour décrire les compétences en langue des apprenants. Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues « Apprendre, Enseigner, Evaluer (CECR) » est un document publié par le Conseil de l'Europe en 2001. Il consiste en une **échelle d'évaluation** de la maîtrise d'une langue, avec **6 niveaux : de A1 à C2** (élémentaire à expérimenté). Cette échelle est définie en **fonction de savoir-faire** dans différents domaines de compétence : **compréhension écrite/orale, expression écrite/orale, interaction en communication.**

Une arborescence en trois niveaux généraux

Si l'on observe ces six niveaux on constate toutefois qu'ils correspondent à des interprétations supérieures ou inférieures de la division classique en niveau de base, niveau intermédiaire et niveau avancé. En outre, il apparaît que les intitulés du Conseil de l'Europe (par exemple, *Waystage*, *Vantage*) se prêtent mal à la traduction. C'est pourquoi le système proposé adopte une arborescence du type des « hypertextes » à partir d'une division initiale en **trois niveaux généraux A, B et C** :

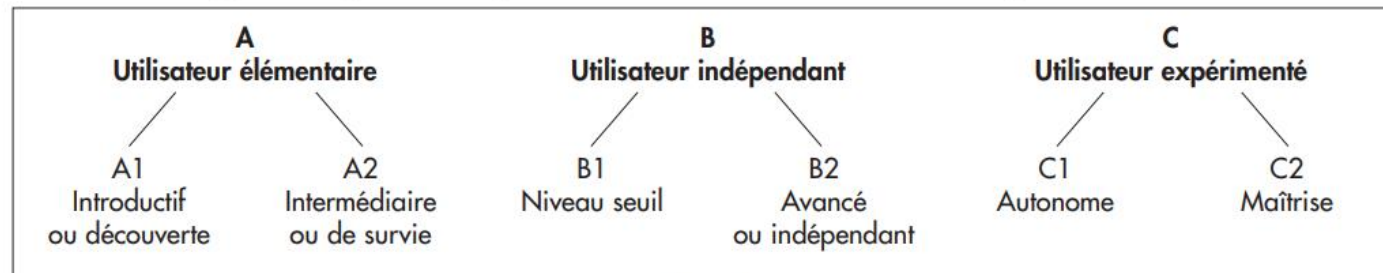


Figure 1

Cette échelle constitue désormais la référence dans le domaine de l'apprentissage des langues, de leur enseignement et de l'évaluation du niveau, dans de nombreux pays, même non-européens afin de favoriser la mobilité éducative et professionnelle. En France, elle est reprise dans le code de l'éducation pour les élèves des écoles, collèges et lycées.

UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
UTILISATEUR INDÉPENDANT	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Tableau 1 - Niveaux communs de compétences – Échelle globale

CECR (2001), 25.

Métacatégories du schéma descriptif

Activités communicatives

Les descripteurs de « capacité à faire » existent pour la **réception**, l'**interaction** et la **production**. Il peut ne pas y avoir de descripteurs pour toutes les sous-catégories à chaque niveau puisque certaines activités ne peuvent pas être entreprises tant qu'on n'a pas atteint un niveau de compétence donné, tandis que d'autres ne sont plus un objectif au-dessus d'un certain niveau.

Stratégies

Les descripteurs de « capacité à faire » sont proposés pour certaines des stratégies mises en œuvre dans la réalisation d'activités communicatives. Les stratégies sont considérées comme la charnière entre les ressources de l'apprenant (ses compétences) et ce qu'il/elle peut en faire (les activités communicatives). Les trois principes de **a.** planification de l'action, **b.** équilibre des ressources et compensation des déficiences au cours de l'exécution et, **c.** contrôle des résultats et remédiation le cas échéant sont décrits dans les sections du Chapitre 4 qui traitent des stratégies de production et d'interaction.

Compétences communicatives langagières

Des descripteurs étalonnés sont proposés pour des aspects de la compétence linguistique et de la compétence communicative ainsi que pour la compétence sociolinguistique. Il semble que certains aspects de la compétence ne puissent faire l'objet d'une définition à tout niveau ; on a établi des distinctions lorsque cela était significatif.

Spécifications des descripteurs

Les descripteurs doivent rester **globaux** afin de donner une vue d'ensemble ; les listes détaillées de micro-fonctions, de formes grammaticales et de vocabulaire sont présentées dans les spécifications linguistiques pour chaque langue donnée (par exemple, *Threshold Level 1990*). L'analyse des fonctions, des notions, de la grammaire et du vocabulaire nécessaires pour réaliser les tâches communicatives décrites dans les échelles peut faire partie d'un processus de développement de nouvelles batteries de spécifications linguistiques. Les **Compétences générales** comprises dans un tel module (par exemple, *Connaissance du monde*, *Capacités cognitives*) peuvent faire l'objet d'une liste semblable.

3.6 COHÉRENCE DU CONTENU DES NIVEAUX COMMUNS DE RÉFÉRENCE

Une analyse des fonctions, des notions, de la grammaire et du vocabulaire nécessaires pour réaliser les tâches communicatives décrites dans les échelles pourrait faire partie des opérations de développement de nouvelles batteries de spécifications langagières.

Le Niveau A1 (*introductif ou de découverte – Breakthrough*) est le niveau le plus élémentaire d'utilisation de la langue à titre personnel – celui où l'apprenant *est capable d'interactions simples ; peut répondre à des questions simples sur lui-même, l'endroit où il vit, les gens qu'il connaît et les choses qu'il a, et en poser ; peut intervenir avec des énoncés simples dans les domaines qui le concernent ou qui lui sont familiers et y répondre également*, en ne se contentant pas de répéter des expressions toutes faites et préorganisées.

Le Niveau A2 (*intermédiaire ou de survie*) semble correspondre à la spécification du **niveau Waystage**. C'est à ce niveau que l'on trouvera la plupart des descripteurs qui indiquent les **rapports sociaux** tels que : *utilise les formes quotidiennes de politesse et d'adresse ; accueille quelqu'un, lui demande de ses nouvelles et réagit à la réponse ; mène à bien un échange très court ; répond à des questions sur ce qu'il fait professionnellement et pour ses loisirs et en pose de semblables ; invite et répond à une invitation ; discute de ce qu'il veut faire, où, et fait les arrangements nécessaires ; fait une proposition et en accepte une*. C'est ici que l'on trouvera également les descripteurs relatifs aux sorties et aux déplacements, version simplifiée de l'ensemble des **spécifications transactionnelles** du Niveau seuil pour adultes vivant à l'étranger telles que : *mener à bien un échange simple dans un magasin, un bureau de poste ou une banque ; se renseigner sur un voyage ; utiliser les transports en commun : bus, trains et taxis, demander des informations de base, demander son chemin et l'indiquer, acheter des billets ; fournir les produits et les services nécessaires au quotidien et les demander*.

Volume complémentaire (2018)

Présentation du volume complémentaire du CECR

Le *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer* (CECR) et cet ajout actuel font partie de l'objectif du Conseil de l'Europe qui est de faire en sorte qu'une éducation de qualité soit un droit pour tous les citoyens. Ce volume est conçu comme un complément du CECR de 2001, actuellement disponible en 40 langues. Ce document ne modifie en rien le statut de la publication de 2001.

A la suite de cette brève introduction, le Volume présente de façon détaillée certaines des notions clés qui font du CECR un moyen de promotion de la qualité dans l'enseignement et l'apprentissage de la langue seconde/étrangère ainsi que de l'éducation plurilingue et interculturelle. Le CECR est bien plus qu'un ensemble de niveaux de compétence langagière. Il élargit la perspective de l'enseignement des langues de plusieurs façons, ne fût-ce que par sa conception de l'utilisateur/apprenant comme acteur social, co-construisant du sens dans l'interaction, et par les notions de médiation et de compétences plurilingues/pluriculturelles. Le succès du CECR vient justement de ce qu'il englobe les valeurs éducatives, un modèle clair de compétences liées à la langue et à son usage, ainsi que des outils pratiques sous la forme de descripteurs qui facilitent l'élaboration de programmes et les orientations de l'enseignement et de l'apprentissage.

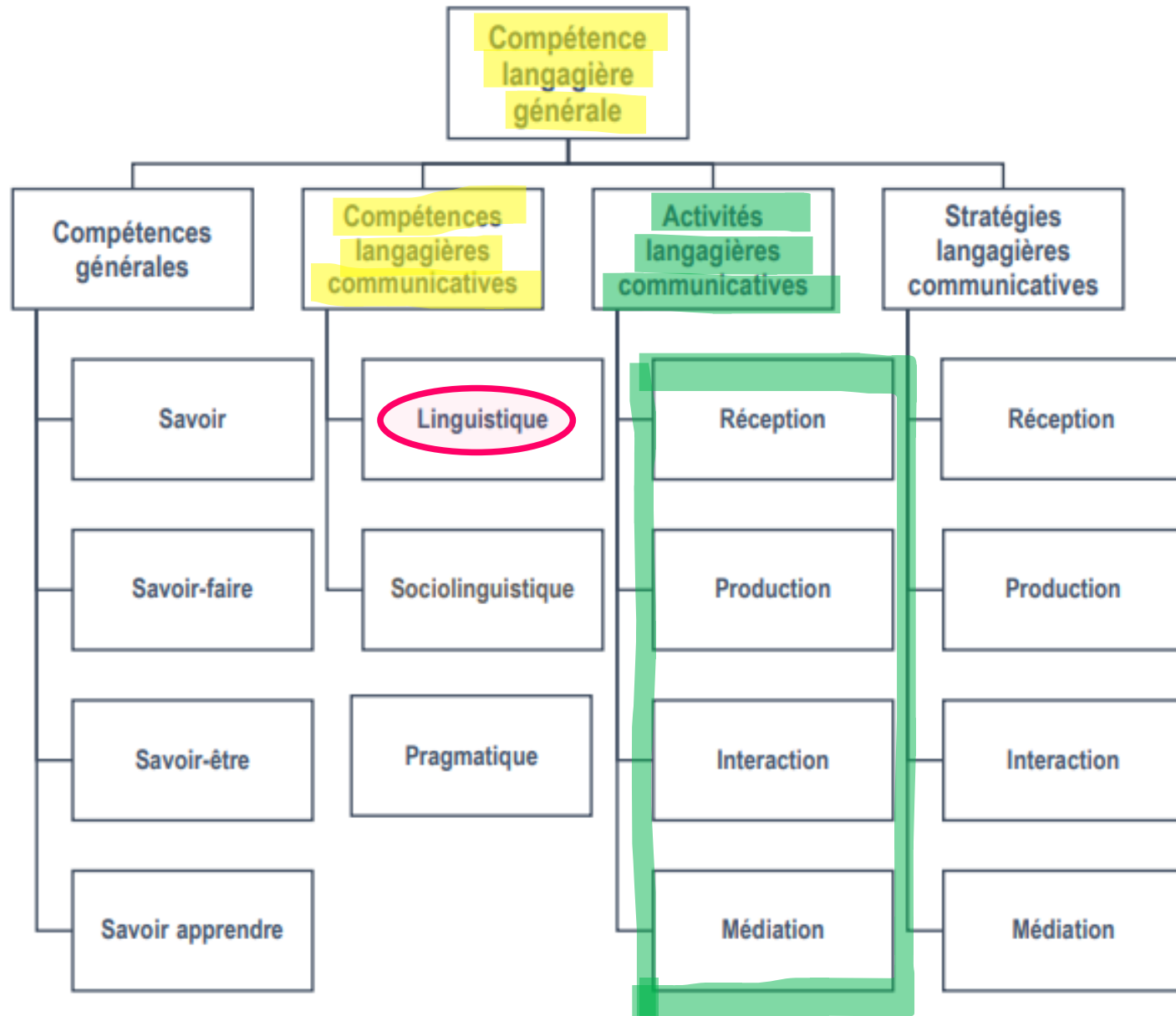


Figure 1 – Structure du schéma descriptif du CECR³

L'apprentissage explicite

Est construit
dans les livres



Peut être communiqué

Connaissances explicites

Formaliser et structurer dans un langage



L'apprentissage implicite

Se construit
dans la tête



Doit être vécu

Connaissances implicites

Savoir-faire + contexte + expérience

Savoirs

Mode
d'apprentissage

Fait appel

Savoir

Acquisition

Mémoire

Savoir-faire

Action

Stimuli- réponse

Savoir-être

Association

Stimuli- stimuli

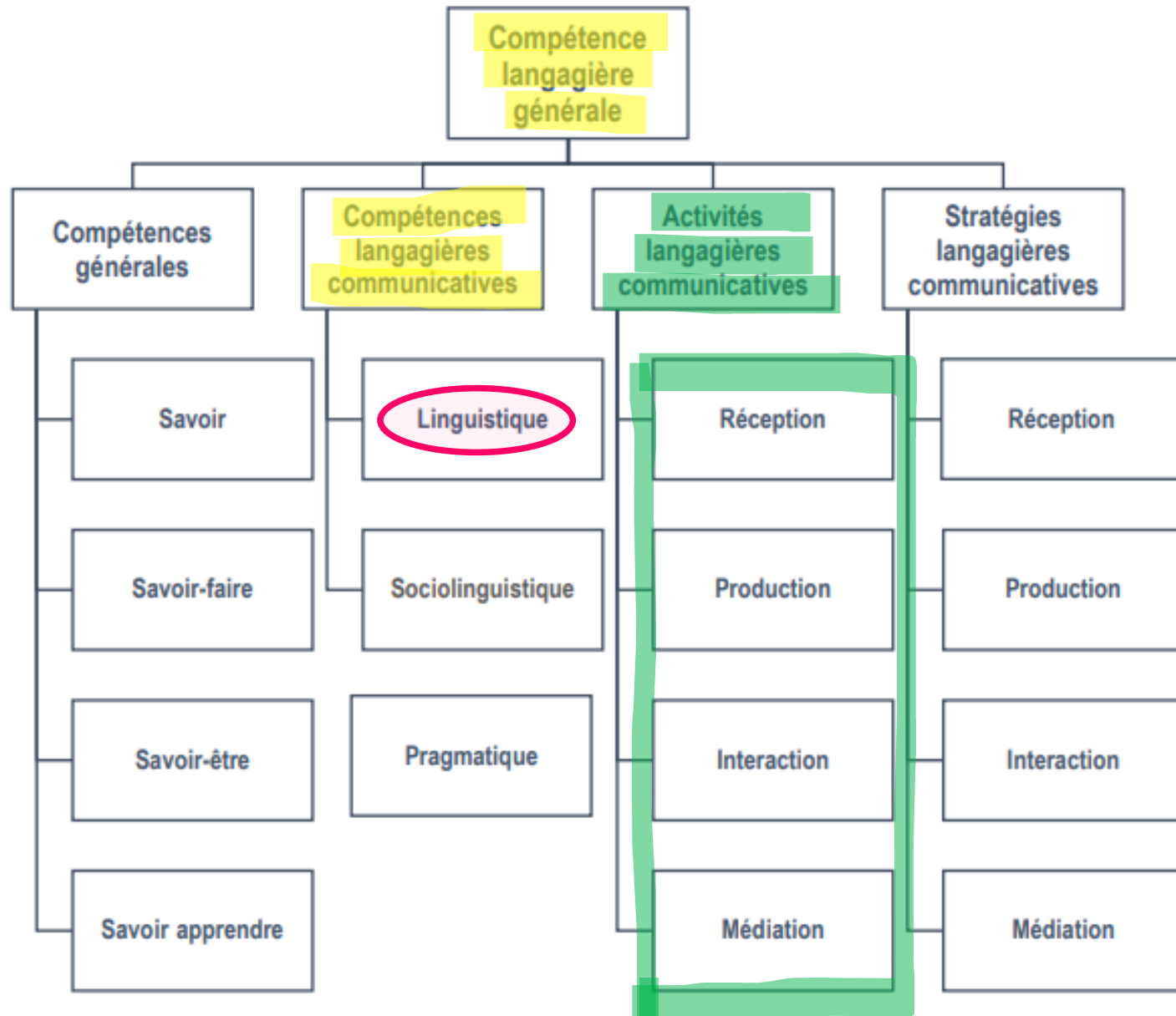


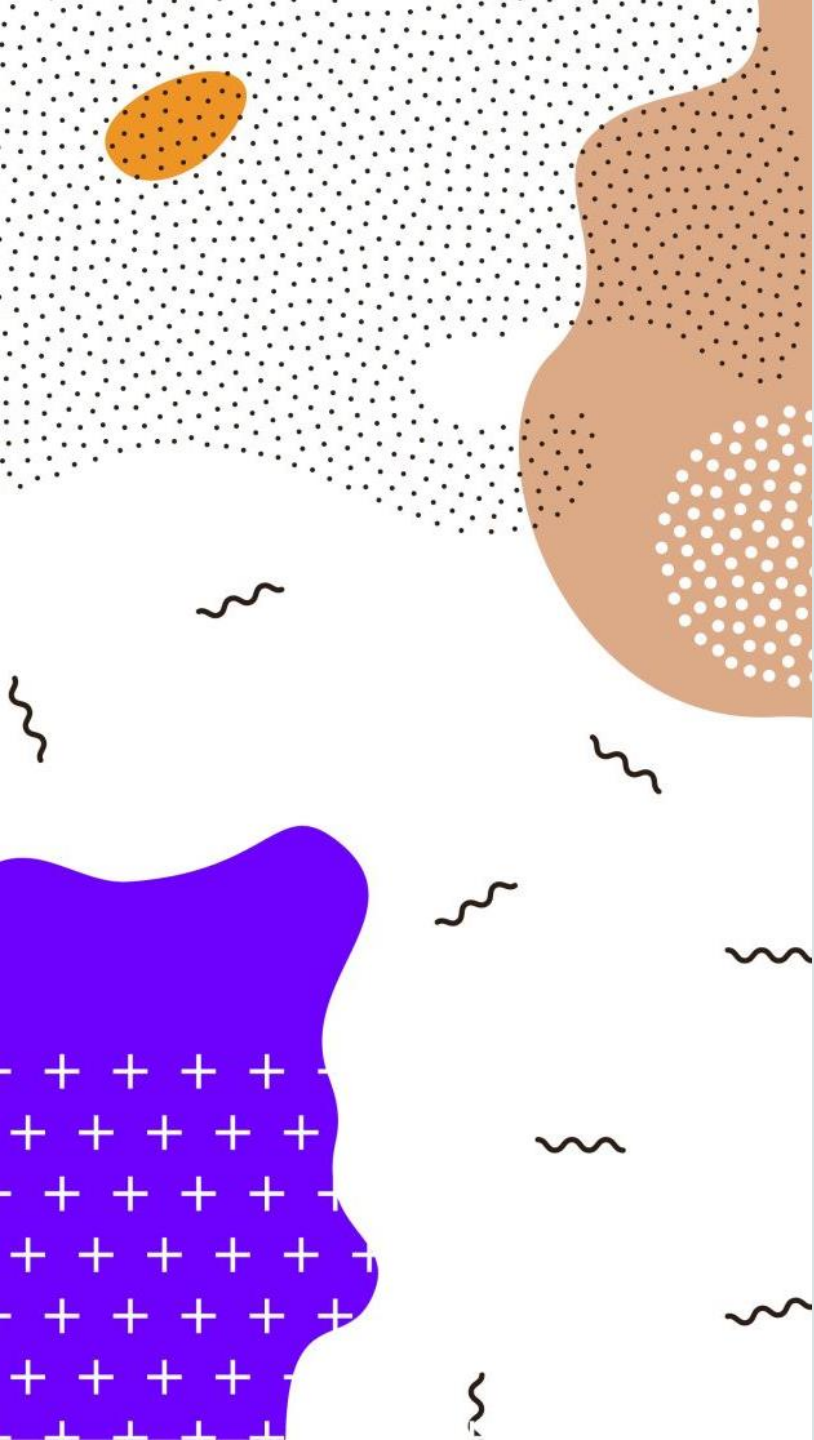
Figure 1 – Structure du schéma descriptif du CECR³

CECRL : Compétences et activités langagières

2.1.2 Compétence à communiquer langagièrément

La compétence à communiquer langagièrément peut être considérée comme présentant plusieurs composantes : une **composante linguistique**, une **composante sociolinguistique**, une **composante pragmatique**. Chacune de ces composantes est posée comme constituée notamment de savoirs, d'habiletés et de savoir-faire.

- **La compétence linguistique** est celle qui a trait aux savoirs et savoir-faire relatifs au lexique, à la phonétique, à la syntaxe et aux autres dimensions du système d'une langue, pris en tant que tel, indépendamment de la valeur sociolinguistique de ses variations et des fonctions pragmatiques de ses réalisations. Cette composante, considérée sous l'angle ici retenu de la compétence à communiquer langagièrément d'un acteur donné, a à voir non seulement avec l'étendue et la qualité des connaissances (par exemple en termes de distinctions phonétiques établies ou d'étendue et de précision du lexique), mais aussi avec l'organisation cognitive et le mode de stockage mémoriel de ces connaissances (par exemple les réseaux associatifs de divers ordres dans lesquels un élément lexical peut se trouver inclus pour ce locuteur) et avec leur accessibilité (activation, rappel et disponibilité). Les connaissances peuvent être conscientes et explicites ou non (par exemple, là encore, quant à la maîtrise d'un système phonétique). Leur organisation et leur accessibilité varient d'un individu à l'autre et, pour un même individu, connaissent aussi des variations internes (par exemple, pour un individu plurilingue, selon les variétés entrant dans sa compétence plurilingue). On considérera aussi que l'organisation cognitive du lexique, le stockage de locutions, etc. dépendent, entre autres facteurs, des caractéristiques culturelles de la (ou des) communauté(s) où se sont opérés la socialisation de l'acteur et ses divers apprentissages.
- **La compétence sociolinguistique** renvoie aux paramètres socioculturels de l'utilisation de la langue. Sensible aux normes sociales (règles d'adresse et de politesse, régulation des rapports entre générations, sexes, statuts, groupes sociaux, codification par le langage de nombre de rituels fondamentaux dans le fonctionnement d'une communauté), la composante sociolinguistique affecte fortement toute communication langagière entre représentants de cultures différentes, même si c'est souvent à l'insu des participants eux-mêmes.
- **La compétence pragmatique** recouvre l'utilisation fonctionnelle des ressources de la langue (réalisation de fonctions langagières, d'actes de parole) en s'appuyant sur des scénarios ou des scripts d'échanges interactionnels. Elle renvoie également à la maîtrise du discours, à sa cohésion et à sa cohérence, au repérage des types et genres textuels, des effets d'ironie, de parodie. Plus encore pour cette composante que pour la composante linguistique, il n'est guère besoin d'insister sur les incidences fortes des interactions et des environnements culturels dans lesquels s'inscrit la construction de telles capacités.



Merci de votre
attention et à la
prochaine.

